

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.
30 juin 2023

Date d'affichage :
30 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20

Absents : 1

Pouvoirs : 6

Votants : 26

Secrétaire de séance : Anne-Marie JANVIER

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guyène THIBAudeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Nathalie LE ROUX a donné pouvoir à Jean-Marc BOUHOURS, Eliane RENOUARD a donné pouvoir à Guyène THIBAudeau, René VAUCAURET a donné pouvoir à Monique PORTIER, Fabrice HUMEAU a donné pouvoir à Noëlle DELAHAIE, Claire QUINTON a donné pouvoir à Jean-Pierre THIOT, Valérie FOUCHER a donné pouvoir à Anne-Marie JANVIER.

Absente : ÉMILY CHATELIER

Stanislas SALMON arrivé à 20h17

AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE - JEUNESSE

Tarifs périscolaires

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2023-ASEJ-06-02

La commune a mis en place un certain nombre de services périscolaires et extrascolaires et peut à ce titre recevoir des recettes de la part des usagers. Étant précisé qu'aucune augmentation n'a été appliquée sur les tarifs 2021-2022, qu'une augmentation de 3% a été votée pour l'année 2022-2023, sachant que l'inflation avait été de 5,2% de Mai 2021 à Mai 2022, il est proposé une augmentation de 5% pour l'année 2023/2024, compte tenu notamment d'une inflation demeurant à un haut niveau, de restes à charge en forte hausse en 2022 et des augmentations de rémunérations conséquentes en 2022 et à venir pour 2023 et 2024.

▪ Pour les habitants de L'Huisserie :

Tranche	A	B	C	D	E
Quotient familial	0 – 500	501– 890	891 – 1120	1121 – 1500	≥ 1501
Pondération du tarif de base	70 %	85 %	105 %	110 %	120 %

PAUSE MÉRIDIDIENNE		Tranches de tarifs				
Prestation	Tarif de base	A	B	C	D	E
Pause méridienne (forfait)	3,75 €	2,63 €	3,19 €	3,95 €	4,14 €	4,52 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ÉTUDE / MERCREDIS LOISIRS		Tranches de tarifs				
Prestation	Tarif de base	A	B	C	D	E
Accueil périscolaire (par tranche de 30 minutes)	0,74 €	0,50 €	0,63 €	0,77 €	0,81 €	0,87 €
Pénalité après 19 h (par tranche de 30 mn)	21,85 €	15,29 €	18,57 €	22,94 €	24,02 €	26,22 €
Aide aux leçons (par tranche de 30 minutes)	0,74 €	0,50 €	0,63 €	0,77 €	0,81 €	0,87 €
Mercredi loisirs (forfait jour)	3,75 €	2,63 €	3,19 €	3,95 €	4,14 €	4,52 €

ACCUEIL DE LOISIRS		Tranches de tarifs				
Prestation	Tarif de base	A	B	C	D	E
Journée ALSH (forfait jour)	7,82 €	5,47 €	6,64 €	8,21 €	8,60 €	9,39 €
Journée ALSH avec repas (forfait jour)	11,58 €	8,11 €	9,84 €	12,16 €	12,74 €	13,90 €
Demi-journée ALSH sans repas	3,92 €	2,74 €	3,32 €	4,11 €	4,31 €	4,69 €
Journée de camps (forfait jour)	27,06 €	18,94 €	23,00 €	28,40 €	29,76 €	32,47 €
Nuitée	3,75 €	2,63 €	3,19 €	3,95 €	4,14 €	4,52 €
Convention ALSH Laval (forfait jour)	17,29 €	12,11 €	14,70 €	18,17 €	19,03 €	20,76 €

ESPACE JEUNES		Tranches de tarifs				
Prestation	Tarif de base	A	B	C	D	E
Abonnement annuel	11,77 €	8,24 €	10,00 €	12,35 €	12,95 €	14,12 €
Transport (réseau TUL ou minibus)	1,28 €	0,90 €	1,08€	1,34 €	1,40 €	1,52 €
Repas à l'espace jeunes	2,22 €	1,54 €	1,89 €	2,33 €	2,44 €	2,66 €
Demi-journée de stage	3,91 €	2,74 €	3,32 €	4,10 €	4,29 €	4,68 €
Journée de camps (forfait jour)	27,06 €	18,94 €	23,00 €	28,41 €	29,76 €	32,47 €

Concernant les activités proposées par l'Espace Jeunes, il est proposé une prise en charge dans les conditions suivantes :

Activité avec intervenant	80 % du prix de l'activité à la charge de la commune 20 % du prix de l'activité à la charge des familles
Activité avec entrée	50 % du prix de l'activité à la charge de la commune 50 % du prix de l'activité à la charge des familles

Ainsi, le tarif de l'activité sera composé du prix d'achat de l'activité par la commune multiplié par le taux de modulation liée à la tranche de quotient familial et multiplié par la part à la charge de la famille selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.

Exemple d'activité avec intervenant à 12 € pour un QF tranche B = 12 € x 85 % x 20 % = 2,04 €

Exemple d'activité avec entrée à 15 € pour un QF tranche C = 15 € x 105 % x 50 % = 7,88 €

Pour les habitants des autres communes que L'Huisserie (à l'exception des familles dont les enfants sont scolarisés en classe ULIS sur le groupe scolaire public de la commune) :

Tranche	F	G
Quotient familial	0 – 890	≥ 891
Pondération du tarif de base	130 %	140 %

PAUSE MÉRIDIDIENNE		Tranches de tarifs	
Prestation	Tarif de base	F	G
Pause méridienne (forfait)	3,75 €	4,88 €	5,27 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / TAP / ÉTUDE / MERCREDIS LOISIRS		Tranches de tarifs	
Prestation	Tarif de base	F	G
Accueil périscolaire (par tranche de 30 minutes)	0,74 €	0,95 €	1,02 €
Accueil périscolaire après 19 h 00 (par tranche de 30 minutes)	21,85 €	28,39 €	30,58 €
Aide aux leçons (par tranche de 30 minutes)	0,74 €	0,95 €	1,02 €
Mercredi loisirs (forfait jour)	3,75 €	4,87 €	5,26 €

ACCUEIL DE LOISIRS		Tranches de tarifs	
Prestation	Tarif de base	F	G
Journée ALSH (forfait jour)	7,82 €	10,15 €	10,94 €
Journée ALSH avec repas (forfait jour)	11,58 €	15,05 €	16,20 €
Demi-journée ALSH sans repas	3,92 €	5,08 €	6,16 €
Journée de camps (forfait jour)	27,06 €	35,16 €	37,87 €
Nuitée	3,75 €	4,87 €	5,26 €
Convention ALSH Laval (forfait jour)	17,29 €	22,48 €	24,21 €

ESPACE JEUNES		Tranches de tarifs	
Prestation	Tarif de base	F	G
Abonnement annuel	11,77 €	15,29 €	16,46 €
Transport (réseau TUL ou minibus)	1,28 €	1,66 €	1,77 €
Repas à l'espace jeunes	2,22 €	2,89 €	3,10 €
Demi-journée de stage	3,91 €	5,07 €	5,46 €
Journée de camps (forfait jour)	27,06 €	35,16 €	37,87 €

Concernant les activités proposées par l'Espace Jeunes, il est proposé une prise en charge dans les conditions suivantes :

Activité avec intervenant	80 % du prix de l'activité à la charge de la commune 20 % du prix de l'activité à la charge des familles
Activité avec entrée	50 % du prix de l'activité à la charge de la commune 50 % du prix de l'activité à la charge des familles

Ainsi, le tarif de l'activité sera composé du prix d'achat de l'activité par la commune, multiplié par le taux de modulation liée à la tranche de quotient familial et multiplié par la part à la charge de la famille selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.

Exemple d'activité avec intervenant à 12 € pour un QF tranche F = 12 € x 130 % x 20 % = 3,12 €

Exemple d'activité avec entrée à 15 € pour un QF tranche G = 15 € x 140 % x 50 % = 10,50 €

Vu l'avis favorable de la commission Petite enfance, jeunesse, solidarité intergénérationnelle et vie des quartiers et de la commission Affaires scolaires et périscolaires du 20 juin 2023,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 28 juin 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix POUR, 5 CONTRE (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LE ROUX, Mme THIBAudeau et Mme RENOuARD),

- ▶ **APPROUVE** cette proposition.
- ▶ **FIXE** à compter du 4 septembre 2023 les tarifs des services périscolaires et extrascolaires comme indiqué préalablement.
- ▶ **PRÉCISE** que ces recettes seront imputées au chapitre 70 du budget principal.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 10 juillet 2023

Le maire,
Jean-Pierre THIOT

